

Délibération n°DEL-22-0565

**Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle 2022 - 1ère session : attribution des subventions aux lauréats et approbation du modèle de convention financière**

L'an deux mille vingt-deux le jeudi vingt-trois juin à neuf heures vingt-quatre, sous la présidence de Jean-Luc MOUDENC, Président, le Conseil s'est réuni à Forum 2 - Parc des Expositions - MEETT - Aussonne.

**Participants**

Afférents au Conseil :	133
Présents :	121
Procurations :	12
Date de convocation :	17 juin 2022

**Présents**

Aigrefeuille	M. Christian ANDRE
Aucamville	M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD
Aussonne	M. Michel BEUILLE, Mme Sylvie LLOUBERES
Balma	Mme Sophie LAMANT, M. Frédéric LEMAGNER, M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beaupuy	M. Marc FERNANDEZ
Beauzelle	M. Patrice RODRIGUES
Blagnac	M. Pascal BOUREAU, M. Joseph CARLES, Mme Bernadette GUERY, Mme Danielle PEREZ
Brax	M. Thierry ZANATTA
Bruguières	M. Philippe PLANTADE
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO, Mme Béatrice URSULE
Colomiers	Mme Sophie BOUBIDI, M. Patrick JIMENA, M. Thomas LAMY, Mme Josiane MOURGUE, M. Franck RIBEYRON, M. Arnaud SIMION, Mme Karine TRAVAIL-MICHELET
Cornebarrieu	Mme Dalila COUSIN, M. Alain TOPPAN
Cugnaux	Mme Ana FAURE, M. Thomas KARMANN, Mme Marie-Hélène ROURE, M. Albert SANCHEZ
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Fenouillet	M. Thierry DUHAMEL
Flourens	M. Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE
Gagnac-sur-Garonne	M. Patrick BERGOUGNOUX
Gratentour	M. Patrick DELPECH
Launaguet	Mme Patricia PARADIS, M. Michel ROUGE
L'Union	Mme Brigitte BEC, M. Marc PERE
Mondonville	Mme Véronique BARRAQUE ONNO
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Mons	Mme Véronique DOITTAU
Pibrac	M. Honoré NOUVEL
Pin-Balma	M. Gil BEZERRA
Quint-Fonsegrives	M. Jean-Pierre GASC
Saint-Alban	M. Alain SUSIGAN
Saint-Jean	M. Bruno ESPIC, Mme Céline MORETTO
Saint-Jory	M. Thierry FOURCASSIER
Saint-Orens	Mme Dominique FAURE, M. Serge JOP
Seilh	M. Didier CASTERA
Toulouse	Mme Caroline ADOUE-BIELSA, Mme Fella ALLAL, M. Christophe ALVES,

	Mme Françoise AMPOULANGE, Mme Laurence ARRIBAGE, Mme Patricia BEZ, Mme Michèle BLEUSE, M. Jean-Paul BOUCHE, Mme Maroua BOUZAIDA, M. Maxime BOYER, M. Sacha BRIAND, Mme Hélène CABANES, M. François CHOLLET, M. Gaëtan COGNARD, M. Romain CUIVIVES, M. Jean-Claude DARDELET, M. Henri DE LAGOUTINE, M. Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, M. Aymeric DEHEURLES, Mme Ghislaine DELMOND, Mme Cécile DUFRAISSE, M. Jonhny DUNAL, M. Jamal EL ARCH, Mme Christine ESCOULAN, Mme Julie ESCUDIER, M. Emilion ESNAULT, M. Pierre ESPLUGAS-LABATUT, Mme Isabelle FERRER, M. Vincent GIBERT, M. Francis GRASS, Mme Isabelle HARDY, Mme Caroline HONVAULT, Mme Valérie JACQUET VIOLLEAU, Mme Laurence KATZENMAYER, M. Djillali LAHIANI, Mme Annette LAIGNEAU, Mme Marion LALANE- DE LAUBADERE, M. Jean-Michel LATTES, M. Maxime LE TEXIER, Mme Marine LEFEVRE, Mme Hélène MAGDO, Mme Souhayla MARTY, M. Antoine MAURICE, Mme Odile MAURIN, Mme Brigitte MICOULEAU, M. Nicolas MISIAK, M. Jean-Luc MOUDENC, Mme Julienne MUKABUCYANA, Mme Nina OCHOA, M. Philippe PERRIN, Mme Julie PHARAMOND, Mme Agnès PLAGNEUX BERTRAND, M. Jean-François PORTARRIEU, M. Clément RIQUET, Mme Agathe ROBY, M. Daniel ROUGE, M. Thierry SENTOUS, M. Bertrand SERP, Mme Nadia SOUSSI, M. Pierre TRAUTMANN, Mme Nicole YARDENI
Tournefeuille	M. Patrick CHARTIER, Mme Corinne CURVALE, M. Dominique FOUCHIER, Mme Corinne GINER, M. Laurent SOULIE
Villeneuve-Tolosane	Mme Agnès BENOIT-LUTMAN, M. Romain VAILLANT

### **Conseillers ayant donné pouvoir**

	Pouvoir à
M. Jean-Michel MAZARDO	Bernadette GUERY
M. Fabien JOUVE	Arnaud SIMION
M. Robert GRIMAUD	Pascal BOUREAU
M. Alain ALENCON	Patrick DELPECH
M. Jacques SEBI	Karine TRAVAL-MICHELET
Mme Camille POUPONNEAU	Honoré NOUVEL
M. Olivier ARSAC	Souhayla MARTY
M. Jean-Jacques BOLZAN	Françoise AMPOULANGE
M. Pierre LACAZE	Franck RIBEYRON
Mme Nicole MIQUEL-BELAUD	Pierre TRAUTMANN
Mme Gnadang OUSMANE	Maroua BOUZAIDA
M. François PIQUEMAL	Jamal EL ARCH

**Délibération n° DEL-22-0565****Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle 2022 - 1ère session : attribution des subventions aux lauréats et approbation du modèle de convention financière****Exposé**

Toulouse Métropole a inscrit les Industries Créatives et Culturelles au Schéma de Développement Économique, d'Innovation et de Rayonnement Métropolitain. Elle souhaite soutenir cet écosystème en développement, qui s'appuie sur des compétences avérées et bénéficie d'une offre de formation d'enseignement supérieur reconnue sur le territoire métropolitain, en accordant un soutien financier à la production d'œuvres cinématographiques appartenant au documentaire, au cinéma d'animation et à la fiction.

Toulouse Métropole a ainsi institué, par délibération en date du 27 juin 2019, un fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle dans le cadre de la convention de coopération conclue avec l'État (DRAC Occitanie), le Centre National et de l'Image Animée (CNC) et la Région Occitanie. Cette convention a été renouvelée pour la période 2020-2022.

Ce Fonds de Soutien à la production cinématographique et audiovisuelle a pour objectifs :

- D'accorder un soutien sélectif à la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles appartenant au genre du documentaire, de l'animation ou de la fiction
- De favoriser l'émergence de nouveaux talents ;
- De participer au dynamisme et à l'attractivité de son territoire.

Ainsi, l'appel à projets 2022 a été publié sur le site de la Métropole le 9 novembre 2021 et clôturé le 27 février 2022.

Toulouse Métropole a réceptionné 30 projets, dont 25 éligibles, parmi lesquels 16 projets documentaires, 5 projets d'animation et 4 projets de fiction.

La sélection des lauréats s'effectue, sur appel à projets, dans le cadre de comités de lecture consultatifs composés de membres de droit, représentants des élus métropolitains, de professionnels du secteur du cinéma, de l'audiovisuel, des nouveaux médias et de la culture, de représentants de l'Etat-CNC et de représentants des services concernés des collectivités territoriales partenaires du dispositif.

Trois comités sont convoqués pour l'examen des candidatures :

- Œuvres documentaires ;
- Œuvres d'animation ;
- Œuvres de fiction.

Sur la base de l'avis favorable émis par les comités de lecture précités, réunis en date des 4, 5 et 8 avril 2022, il est proposé de retenir huit projets lauréats dans le cadre de cette première session :

- Quatre documentaires TV ;
- Trois oeuvres d'animation, dont une destinée à diffusion TV et deux destinées à diffusion Cinéma ;
- Une fiction Cinéma.

Les montants proposés à l'attribution de chaque projet lauréat sont détaillés à l'article 1 ci-après.

## Décision

Le Conseil de la Métropole,

Vu l'avis favorable de la Commission Culture du 8 juin 2022 ,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

### Article 1

D'approuver l'attribution de subventions au titre de « l'Appel à projets du Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle » aux sociétés mentionnées ci-dessous, pour un montant total de 216 000 € (deux cent seize mille euros), au titre de l'exercice 2022.

Titre du film	Production	Durée (min)	Genre / Diffusion	Montant de la subvention
THE TONGUE OF WATER	L'oeil vif	90'	DOCU / TV	30 000€
CHAMBRE 6	Point du jour	52'	DOCU / TV	18 000€
UNE PLACE EN FRANCE, L'ELECTION DU PRINTEMPS 2022 VUE DEPUIS LE RAVELIN	Les Films d'Ici	52'	DOCU / TV	15 000€
KAWAĀĪ NA ANA	Neo Films	52'	DOCU / TV	8 000€
LE COURS DE LA VIE	Tabo Tabo Films	90'	FICTION / CINÉ	30 000€
SUZANNE	Anoki	90'	ANIM / TV	59 000€
COMO SI LA TIERRA SE LAS HUBIERA TRAGADO	Xbo Films	12'	ANIM / CINÉ	28 000€
NAGEUR PAPILLON	Xbo Films	15'	ANIM / CINÉ	28 000€

### Article 2

D'autoriser le versement de ces subventions à l'aide des crédits prévus à cette effet, l'engagement financier prévu au chapitre 204 étant de 216 000 € (deux cent seize mille euros) au titre de l'exercice 2022.

**Article 3**

D'approuver le modèle de convention financière à conclure dans le cadre du dispositif Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle tel qu'annexé à la présente délibération

**Article 4**

D'autoriser Monsieur le Président à signer lesdites conventions financières ainsi que tous les actes afférents.

**Résultat du vote :**

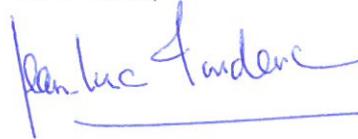
Pour	133
Contre	0
Abstentions	0
Non participation au vote	0

Publiée par affichage le  
Reçue à la Préfecture le

30 JUIN 2022

30 JUIN 2022

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme,  
Le Président,



Jean-Luc MOUDENC

**Délibération n°DEL-22-1113**

## Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle 2022 - 2ème session : attribution des subventions aux lauréats

L'an deux mille vingt-deux le jeudi huit décembre à neuf heures vingt-et-un, sous la présidence de V. TERRAIL-NOVES, 1<sup>er</sup> Vice-Président, le Conseil s'est réuni à Espaces Vanel - Arche Marengo - Toulouse.

**Participants**

Afférents au Conseil :	133
Présents :	120
Procurations :	13
Date de convocation :	02 décembre 2022

**Présents**

Aigrefeuille	M. Christian ANDRE
Aucamville	M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD
Aussonne	M. Michel BEUILLE, Mme Sylvie LLOUBERES
Balma	Mme Sophie LAMANT, M. Frédéric LEMAGNER, M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beaupuy	M. Marc FERNANDEZ
Beauzelle	M. Patrice RODRIGUES
Blagnac	M. Joseph CARLES, M. Jean-Michel MAZARDO, Mme Danielle PEREZ
Brax	M. Thierry ZANATTA
Bruguières	M. Philippe PLANTADE
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO, Mme Béatrice URSULE
Colomiers	Mme Sophie BOUBIDI, M. Patrick JIMENA, M. Thomas LAMY, Mme Josiane MOURGUE, M. Franck RIBEYRON, M. Arnaud SIMION, Mme Karine TRAVAL-MICHELET, M. Pierre VERNIOL
Cornebarrieu	Mme Dalila COUSIN, M. Alain TOPPAN
Cugnaux	M. Thomas KARMANN, Mme Marie-Hélène ROURE, M. Albert SANCHEZ
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Fenouillet	M. Thierry DUHAMEL
Flourens	M. Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE
Fonbeauzard	M. Robert GRIMAUD
Gagnac-sur-Garonne	M. Patrick BERGOUGNOUX
Gratentour	M. Patrick DELPECH
Launaguet	Mme Patricia PARADIS, M. Michel ROUGE
Lepinasse	M. Alain ALENCON
L'Union	Mme Brigitte BEC, M. Marc PERE
Mondonville	Mme Véronique BARRAQUE ONNO
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Mons	Mme Véronique DOITTAU
Montrabé	M. Jacques SEBI
Pibrac	M. Honoré NOUVEL, Mme Camille POUPONNEAU
Pin-Balma	M. Gil BEZERRA
Quint-Fonsegrives	M. Jean-Pierre GASC
Saint-Alban	M. Alain SUSIGAN
Saint-Jean	M. Bruno ESPIC, Mme Céline MORETTO
Saint-Jory	M. Thierry FOURCASSIER

Saint-Orens	M. Serge JOP
Seilh	M. Didier CASTERA
Toulouse	Mme Caroline ADOUE-BIELSA, Mme Fella ALLAL, M. Christophe ALVES, Mme Françoise AMPOULANGE, Mme Laurence ARRIBAGE, M. Olivier ARSAC, Mme Patricia BEZ, Mme Michèle BLEUSE, M. Jean-Paul BOUCHE, Mme Maroua BOUZAIDA, M. Maxime BOYER, M. Sacha BRIAND, Mme Hélène CABANES, M. François CHOLLET, M. Gaëtan COGNARD, M. Romain CUJIVES, M. Jean-Claude DARDELET, M. Henri DE LAGOUTINE, M. Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, M. Aymeric DEHEURLES, Mme Cécile DUFRAISSE, M. Jonhny DUNAL, M. Jamal EL ARCH, Mme Christine ESCOULAN, M. Emilion ESNAULT, Mme Isabelle FERRER, M. Vincent GIBERT, M. Francis GRASS, Mme Isabelle HARDY, Mme Caroline HONVAULT, Mme Valérie JACQUET VIOLLEAU, Mme Laurence KATZENMAYER, M. Pierre LACAZE, M. Djillali LAHIANI, Mme Annette LAIGNEAU, Mme Marion LALANE- DE LAUBADERE, M. Jean-Michel LATTES, Mme Marine LEFEVRE, Mme Hélène MAGDO, Mme Souhayla MARTY, M. Antoine MAURICE, Mme Odile MAURIN, Mme Brigitte MICOULEAU, Mme Nicole MIQUEL-BELAUD, M. Nicolas MISIAK, Mme Julienne MUKABUCYANA, Mme Nina OCHOA, Mme Gnadang OUSMANE, M. Philippe PERRIN, Mme Agnès PLAGNEUX BERTRAND, M. Clément RIQUET, Mme Agathe ROBY, M. Daniel ROUGE, M. Thierry SENTOUS, M. Bertrand SERP, Mme Nadia SOUSSI, M. Pierre TRAUTMANN, Mme Nicole YARDENI
Tournefeuille	M. Patrick CHARTIER, Mme Corinne CURVALE, M. Dominique FOUCHIER, Mme Corinne GINER, M. Laurent SOULIE
Villeneuve-Tolosane	Mme Agnès BENOIT-LUTMAN, M. Romain VAILLANT

**Conseillers ayant donné pouvoir**

	Pouvoir à
M. Pascal BOUREAU	Danielle PEREZ
Mme Bernadette GUERY	Jean-Michel MAZARDO
Mme Ana FAURE	Albert SANCHEZ
Mme Dominique FAURE	Serge JOP
M. Jean-Jacques BOLZAN	Maroua BOUZAIDA
Mme Ghislaine DELMOND	Cécile DUFRAISSE
Mme Julie ESCUDIER	Jean-Michel LATTES
M. Pierre ESPLUGAS-LABATUT	Emilion ESNAULT
M. Maxime LE TEXIER	Agathe ROBY
M. Jean-Luc MOUDENC	Vincent TERRAIL-NOVES
Mme Julie PHARAMOND	Nicole MIQUEL-BELAUD
M. François PIQUEMAL	Aymeric DEHEURLES
M. Jean-François PORTARRIEU	François CHOLLET

## Délibération n° DEL-22-1113

# Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle 2022 - 2ème session : attribution des subventions aux lauréats

### Exposé

Le Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle institué par Toulouse Métropole, par délibération en date du 27 juin 2019 dans le cadre de la Convention de Coopération conclue avec le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNC), la DRAC-Occitanie et la Région Occitanie, vise à soutenir l'écosystème des Industries Culturelles et Créatives en développement en accordant un soutien financier à la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Ce Fonds de Soutien répond plus précisément aux objectifs suivants :

- Accorder un soutien sélectif à la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles appartenant au genre du documentaire, de l'animation ou de la fiction ;
- Favoriser l'émergence de nouveaux talents ;
- Et participer au dynamisme et à l'attractivité du territoire.

La sélection s'effectue, sur appel à projets, dans le cadre de comités de lecture consultatifs composés de membres de droit, de représentants des élus métropolitains, de professionnels du secteur du cinéma, de l'audiovisuel, des nouveaux médias et de la culture, de représentants de l'Etat-CNC et de représentants des services concernés des collectivités territoriales partenaires du dispositif.

Trois comités ont été convoqués pour l'examen des candidatures réceptionnées au titre de 2022 :

- Comité Animation : le lundi 10 octobre 2022 ;
- Comité Documentaire : le mercredi 12 octobre 2022 ;
- Comité Fiction : le vendredi 14 octobre 2022.

L'appel à projets de cette 2ème session 2022 a été publié sur le site de Toulouse Métropole le jeudi 23 juin 2022 et clôturé le dimanche 21 août 2022.

Toulouse Métropole a réceptionné 18 projets, dont 15 éligibles, parmi lesquels : 1 projet d'animation, 9 projets documentaires et 5 projets de fiction.

Sur la base de l'avis favorable émis par les comités de lecture précités, il est proposé de retenir 8 projets lauréats dans le cadre de cette 2ème session :

- 1 court-métrage d'animation ;
- 4 œuvres documentaires destinées à une première diffusion à la télévision ou sur une plateforme web dont 1 série ;
- et 3 œuvres de fiction dont un court-métrage, un long-métrage et une série destinée à une première diffusion à la télévision

Au regard de l'enveloppe restant disponible à l'issue de cette 2ème session, il est également proposé de retenir en sus 3 projets lauréats, qui avaient candidaté dans le cadre de la 1ère session, sur la base de l'avis favorable émis par les comités de lecture qui s'étaient réunis en dates des 4, 5 et 8 avril 2022 :

- 2 œuvres documentaires destinées à une première diffusion à la télévision ou sur une plateforme web ;
- et 1 court-métrage de fiction.

Les montants proposés à l'attribution de chaque projet lauréat sont détaillés à l'article 1 et 2 ci-après.

## Décision

Le Conseil de la Métropole,

Vu l'avis favorable de la Commission Culture du mercredi 16 novembre 2022,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

### Article 1

D'approuver l'attribution de subventions au titre de « l'appel à projets du *Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle* » aux sociétés mentionnées ci-dessous, pour un montant total de 258 000 € (deux cent cinquante huit mille euros), au titre de la 2ème session de l'exercice 2022 :

Titre du film	Production	Durée (min)	Genre / Diffusion	Montant de la subvention
Marcel le Père Noël (et le petit livreur de pizza)	Xbo Films	45	Anim / CM	56 000€
La Vénus de Lespugue, de l'ombre à la lumière	La Voie Lactée	52	Docu / TV	22 000€
Pachamama Fighters	Les Films du Tex Mex	4x26	Docu / Série web	28 000€
Tou'win Rugby Club (titre provisoire)	Les Films Jack Fébus	52	Docu / Web	15 000€
Nuit de fête	Vevo Productions	30	Docu / CM	25 000€
La mécanique des roches	Avant la nuit	20	Fiction / CM	22 000€
Ma part de Gaulois	Dellys Films	90	Fiction / LM	50 000€
Bugarach	Cantina Studio	8x20	Fiction / Série TV	40 000€

### Article 2

D'approuver l'attribution de subventions au titre de « l'appel à projets du *Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle* aux sociétés mentionnées ci-dessous, pour un montant total de 52 000 € (cinquante deux mille euros), au titre de la 1ère session l'exercice 2022 :

Titre du film	Production	Durée (min)	Genre / Diffusion	Montant de la subvention
Merveilles des Pyrénées	Anoki	52	Docu / TV	15 000€
Forêts indigènes, la méthode Miyawaki	Les Films Figures Libres	52	Docu / TV	15 000€
ELYO	Avant la nuit	20	Fiction / CM	22 000€

### Article 3

D'autoriser le versement de ces subventions à l'aide des crédits prévus à cette effet, l'engagement financier prévu au chapitre 204 étant de 310 000 € (trois cent dix mille euros) au titre de l'exercice 2022.

### Article 4

D'approuver les termes du modèle de convention financière à conclure dans le cadre du dispositif Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle, tel qu'annexé à la présente délibération.

**Article 5**

D'autoriser Monsieur le Président à signer chaque convention financière à intervenir avec les porteurs de projet ainsi que tous les actes afférents.

**Résultat du vote :**

Pour	133
Contre	0
Abstentions	0
Non participation au vote	0

Publié le :

Reçu à la Préfecture le

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme,  
Le Président,

Jean-Luc MOUDENC